

# Déclaration FSU

## CSA de proximité académique Bordeaux – 30 janvier 2026

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

Inutile de chercher à résumer les épisodes successifs du feuilleton de la préparation de rentrée 2026. Au-delà des difficultés, désormais chroniques, pour faire adopter un budget, celui-ci témoigne d'une cacophonie et d'un amateurisme rare au plus haut niveau de l'État.

Tel un prestidigitateur, le Ministre a fait disparaître et réapparaître des emplois, certains restant encore suspendus comme les 300 emplois de professeur·es en ULIS. Sans le travail et la finesse d'analyse de la FSU, des centaines d'emplois supplémentaires auraient été retirés aux écoles, aux collèges, aux lycées, au détriment des élèves qui y sont accueilli·es.

Il n'y a pourtant pas lieu de se réjouir. Cela conduit à un dialogue social très dégradé. Nous siégeons aujourd'hui pour qu'il puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possibles dans les EPLE mais nous n'avons même pas connaissance de l'ultime répartition des moyens. Avec la suppression de 4032 postes au niveau national, notre académie se verrait privée de 99 emplois dans le premier degré et de 125 dans le second. Certes, le nombre d'élèves scolarisé·es dans nos cinq départements est en diminution mais, une fois encore, nous rappelons les difficultés multiples des publics que nous accueillons dans toute la diversité de nos établissements scolaires. Supprimer des postes au prétexte de la baisse démographique c'est considérer qu'il est encore possible d'entasser les élèves dans les classes jusqu'à des seuils qui sont bien trop élevés au regard des mandats sur les effectifs portés par les syndicats de la FSU. Les difficultés sociales, scolaires et de santé auxquelles nous faisons face dans les classes imposent une réduction du nombre d'élèves par division. Elle est une nécessité pour que les personnels retrouvent des conditions de travail sereines, pour que les élèves disposent de meilleures conditions d'apprentissage, pour que l'inclusion atteigne pleinement ses objectifs. Pour que ce dernier point se réalise, il faut également, enfin, un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH. La professionnalisation de ces personnels, le deuxième corps de l'Education Nationale après les professeur·es, est un enjeu majeur de l'avenir d'une école publique réellement inclusive, qui apprend à vivre ensemble. Nous redisons notre opposition aux PAS dont aucun bilan objectif n'a été effectué avant leur généralisation qui va s'effectuer à marche forcée dans l'académie lors des rentrées 2026 et 2027, a fortiori en ayant recours à des personnels issus de l'enseignement privé pour des raisons budgétaires. Pour la FSU, les moyens publics doivent aller à l'école publique et cesser d'alimenter les établissements privés ; c'est tout autre chose que de recourir à des personnels du privé, avec une vision confessionnelle du monde quel que soit leur professionnalisme, pour qu'elles et ils exercent face à des élèves des écoles et EPLE publics. Cela nous semble un risque pour la laïcité.

Une crise démographique est devant nous, mais aussi un défi démocratique. Pour la FSU, il est indispensable de maintenir la présence et l'ouverture d'écoles et d'établissements publics sur tout

le territoire et de ne pas laisser des secteurs entiers à la seule offre du privé. Les évolutions démographiques ne doivent pas être un outil pour territorialiser un peu plus l'exercice des missions de l'Ecole. A ce titre, nous dénonçons les manœuvres en cours en milieu rural : fermetures de RPI et concentrations d'écoles, en s'appuyant sur les Observatoires des Dynamiques Rurales pour contourner les instances de carte scolaire et en écartant des réflexions les représentant·es du personnel et des parents d'élèves. A plusieurs reprises, nous avons aussi exigé d'avoir une vision de long terme des évolutions des effectifs d'élèves et des besoins de l'Ecole publique, il est urgent d'entamer ce travail avec une boussole : la qualité du service public d'Education, au service d'une ambition, celle d'une Ecole émancipatrice qui contrecarre les inégalités de tout ordre et reste le socle de notre modèle social et démocratique. Nous nous opposerons à toute tentative de redonner vie au projet des écoles du socle.

La démocratie commence dans nos établissements. Dans ce calendrier de préparation de rentrée une nouvelle fois heurté, chamboulé à de multiples reprises, le dialogue social ne doit pas être une victime collatérale. Nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de veiller à ce que le cadre démocratique des discussions soit respecté. La FSU rappelle que les compétences des CA prévoient qu'il fixe l'usage des dotations horaires des EPLE par l'adoption d'un TRMD, que les représentant·es des personnels peuvent amender, et qui découle d'une structure précise, elle aussi fixée par le CA, ayant pour conséquence les propositions de créations ou suppressions de postes sur lesquelles l'avis qu'il émet est consultatif. Il est grand temps de rappeler ces fondamentaux démocratiques et réglementaires au moment où vont être sabrés 132 postes. Les décisions ne peuvent pas être prises par les chef·fes d'établissement sur la base d'une structure et d'un TRMD qui ne seraient pas soumis au vote du CA.

La FSU, et plus particulièrement le SNES-FSU, se félicitent du renoncement au dispositif emblématique de la réforme du « choc des savoirs » qu'étaient les groupes de niveaux, devenus de besoins pour tenter de limiter leur caractère stigmatisant. Notre organisation syndicale a fait la preuve, par une mobilisation à tous les échelons, du rejet par la profession de cette conception de la scolarité. Le caractère cynique du renoncement en cette période de restriction budgétaire ne nous échappe cependant pas. Alors que l'accompagnement de la difficulté scolaire dans le cadre de la réforme s'était fait à moyens constants à la rentrée 2024, voilà qu'aujourd'hui celle-ci s'éteint en retirant des moyens ! La FSU dénonce l'herzatz de politique d'éducation prioritaire que constitue le plan dit « collèges en progrès ». Se fonder sur les résultats en français et mathématiques au DNB, laisser entendre en creux, par les mesures d'accompagnement proposées, que ce sont les pratiques pédagogiques et la formation des collègues qui ne seraient pas efficaces et adéquates est révoltant, tout comme la dimension contractualisante.

Bien davantage qu'un dispositif qui vise une nouvelle fois à accentuer le management, à brider la liberté pédagogique ou à pousser à une expérimentation dérégulée, la FSU rappelle l'urgence de revoir la carte de l'éducation prioritaire, sur des critères objectifs, sociaux, transparents et nationaux, incluant les lycées, avec une augmentation de la part du budget de l'éducation nationale alloué à l'éducation prioritaire.

La FSU se félicite également qu'enfin soit reconnu l'échec l'année passée du parcours différencié de terminale bac pro. À quelques semaines d'annonces que vous souhaitez mettre en œuvre dès la rentrée prochaine, nous réaffirmons les exigences de la profession, dans l'intérêt des élèves et des personnels : des examens à partir de la mi-juin et l'abrogation du parcours personnalisé.

Pour conclure, dans le budget de l'Education Nationale tel qu'il s'impose à notre académie, tout suinte les restrictions budgétaires, une logique libérale, le renoncement à considérer que toutes et tous les élèves sont capables de réussir : retrait de moyens avec son cortège de fermetures de divisions et de suppressions de postes, blocages de postes de personnels de direction pour espérer

procéder à des redéploiements, manque d'ambition criant de la carte des formations technologiques, personnels de plus en plus bloqués dans les mouvements inter ou intra académique, poussés à se surcharger de travail par des heures supplémentaires ou des pactes dans une dynamique toujours plus individualiste au lieu du dégel du point d'indice et des revalorisations tant attendues des salaires et des carrières. Il est urgent que l'État entende la crise de l'école et comprenne qu'elle n'est pas soluble dans la baisse démographique. La FSU appelle donc les personnels à la mobilisation dans les semaines et les mois qui viennent pour nos salaires, nos carrières, nos métiers et un service public d'éducation à la hauteur des enjeux du XXIème siècle.

Enfin, Monsieur Le Gall, nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles fonctions et nous vous remercions pour la qualité du dialogue que nous avons pu entretenir au cours de cette mandature.